Communauté de Communes du Vimeu

Qualité de vie et Savoir faire

2019

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

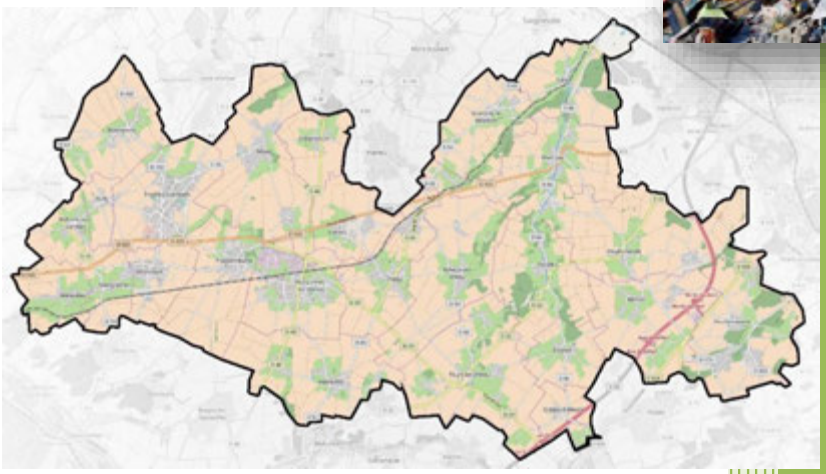

Approuvé le :

Communauté de Communes du Vimeu

18 avenue Albert THOMAS. B.P. 60067

80534 FRIVILLE-ESCARBOTIN CEDEX

Tél : 03.22.30.40.42

Courriel : contact@cc-vimeu.fr

Site Internet : www.cc-vimeu.fr

Sommaire

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE 1
A. Le territoire desservi par la Communauté de Communes 1
B. L'organisation des collectes 1
1. Bénéficiaires du service et fréquence des collectes 2
2. Localisation des déchèteries 2
✓ La déchèterie située sur « Les Croisettes » 2
✓ La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. » 3
3. Les différentes collectes séparées proposées 4
✓ Les ordures ménagères résiduelles « OMr » 4
✓ Le verre « V » 4
✓ Les recyclables secs hors verre 5
✓ Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est 5
✓ Les déchets verts « D.V. » 5
✓ La collecte des encombrants « Enc. » 6
✓ Les piles et les cartouches d'imprimante 6
✓ Les Textiles – Linges — Chaussures « T.L.C » 6
4. Bilan des tonnages 2018 7
✓ Pour l'ensemble des flux 7
✓ Evolution des tonnages de 2014 à 2018 8
5. Zoom sur les déchets des déchèteries 9
✓ La fréquentation 9
✓ Les tonnages par flux 9
✓ Les horaires d'ouverture au public 10
C. Prévention des déchets ménagers et assimilés 10
1. Bilan des actions réalisées en 2018 10
✓ Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers 10
✓ Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite 10
✓ Sensibiliser aux enjeux environnementaux 11
✓ Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne 13
✓ Actions d'exemplarité 13
2. Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés 14
II. LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT 15
A. Traitement des déchets ménagers et assimilés 15
1. Localisation et nature des traitements 15
2. Taux de valorisation matière des recyclables secs 17
✓ Bilan 2018 des recyclables secs triés 17
✓ Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre) 17
✓ Bilan 2018 des recyclables secs valorisés 18
3. Taux global de valorisation matière des déchets ménagers et organiques 18
4. Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage 19
B. Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets 19
III. LES INDICATEURS FINANCIERS 19
A. Modalités d'exploitation 19
B. Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement 20
C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises 20
D. Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets 20
E. Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises 21
F. Montant global et détaillé des différentes soutiens des organismes agréés 21
G. Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux 21
H. Autres recettes 22
I. Coûts aidés et analyse 2018 22
1. Le coût aidé tous flux confondus et par flux 22
2. Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab 22
3. Comparatif des coûts 2016 et analyse des coûts 2018 23
4. Coût complet par étapes techniques 24

I. Les indicateurs techniques relatifs à la collecte

A. Le territoire desservi par la Communauté de Communes

La Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets » pour les vingt-cinq communes et hameaux de son territoire, répartis en deux secteurs (Est et Ouest)

Communes	Hameaux	Communes	Hameaux	Communes	Hameaux
Acheux en Vimeu	Frireulles/Frières/ Zoteux	**Friville-Escarbotin**	Belloy Noirville	**Toeufles**	Rogeant Chaussoy Bellavesne
Aigneville	Hocquelus Courcelles	**Grébault-Mesnil**	Onicourt	**Tully**	/
Béhen	Bainast/Boëncourt Les Alleux/ Les Croisettes	**Huchenneville**	Caumont Villers sur Mareuil Inval Limercourt	**Tours-en-Vimeu**	Corroy/ Hamicourt/ Houdent/Longuemort
Bourseville	Martaigneville	**Méneslies**	/	**Valines**	Saint-Mard
Béthencourt sur Mer	/	**Miannay**	Lambercourt Petit Miannay	**Woincourt**	/
Cahon-Gouy	/	**Moyenneville**	Bienfay / Bouillancourt sous Miannay/ Mesnil les trois fétus	**Yzengremer**	/
Chepy	/	**Nibas**	Saucourt		
Ercourt	Le Monchel	**Ochancourt**	/		
Feuquières-en-Vimeu	/	**Quesnoy-le-Montant**	Campagne/ Hymmeville		
Fressenneville	/				

Secteur Ouest Secteur Est

B. L'organisation des collectes

La C.C.V. dispose de 7 bennes pour les ramassages des ordures ménagères et des recyclables secs dont deux bennes de dépannage. Elle dispose également de deux bennes spécifiques pour le ramassage des encombrants et d'une benne prêtée aux communes pour le ramassage des déchets verts.

L'entretien courant du matériel est assuré en régie dans un atelier spécialisé situé à Bourseville.

Le service d'exploitation des collectes est constitué de six chauffeurs, onze ripeurs et un mécanicien dont un chauffeur et un ripeur de remplacement.

1. Bénéficiaires du service et fréquence des collectes

La population retenue est celle reprise sur SINOE dans la matrice des coûts ADEME 2019 : **22 464 habitants (population municipale 2019)**

Secteur Est :

Flux collectés	Ordures Ménagères Résiduelles	Recyclable Secs Hors Verre	Verre	Encombrants	Déchèterie	Textile
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	2 fois par mois	1 fois par an	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Point de regroupement par commune	Point de regroupement par commune	Tout le territoire	ZA les Croisettes	5 communes
Mode de collecte	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Pas de contenants	Colonnes aériennes	Colonnes aériennes	Pas de contenants	Bennes/Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Stockage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

Secteur Ouest :

Flux collectés	Ordures Ménagères Résiduelles	Recyclable Secs Hors Verre	Verre	Déchets Verts	Encombrants	Déchèterie	Textile
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	2 fois par mois	Différents modes opératoires	4 fois par an	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	Tout le territoire	ZAVI	Tout le territoire
Mode de collecte	Porte à Porte	Porte à Porte	Porte à Porte	Porte à Porte	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Bacs 140L/240L/340L	Bacs 140L/240L/340L	Bacs modulo 35L	Sacs/Vrac	Pas de contenants	Bennes/Containers/ Vrac	Contenairs aériens
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Régie communale	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Valorisation	Stockage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

*3 communes collectent les déchets verts : Fressenneville, Friville-Escarbotin et Woincourt

2. Localisation des déchèteries

La Communauté de Communes possède deux déchèteries sur son territoire. L'une, située dans la Zone d'Activités « Les Croisettes » construite et exploitée en régie depuis juillet 2015, l'autre, située dans la zone d'activités du Vimeu industriel, construite et exploitée depuis 2005 par la société METOSTOCK Environnement.

✓ La déchèterie située sur « Les Croisettes »

Ce sont 9 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute en haut de quai et différents postes de déchargement en bas de quai.

L'accès est gratuit pour les habitants du territoire mais conditionné à la présentation d'une vignette distribuée en commune ou directement à la déchèterie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise.

L'accès pour les professionnels est payant ou gratuit selon les indications définies dans une grille tarifaire

Conformément à son arrêté préfectoral et à la Charte Qualité des déchèteries de la Somme, le site accueillera :

- Les objets destinés à la recyclerie
- Le tout-venant (encombrants),
- Les déchets de jardinage (tailles, tontes, déchets d'élagage, thuyas…)
- Les papiers/cartons
- Le bois traité et non traité
- Les métaux : (ferreux et non ferreux)
- Les gravats
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Les Déchets diffus spéciaux (déchets dangereux de bricolage ou de jardinage)
- Les batteries
- Les radiographies
- Les déchets issus de la collecte sélective par apport volontaire (verre, journaux magazines, emballages ménagers)
- Les piles et accumulateurs
- Les bouteilles de gaz
- Les lampes et ampoules
- Les déchets d'équipements d'ameublement (matelas, tables, sommier, petits mobiliers….)
- Les pneus des véhicules légers
- Les huiles de moteurs et alimentaires usagées
- Les textiles, les chaussures, la maroquinerie
- Les cartouches d'encre
- Les capsules de la marque Nespresso

✓ La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. »

Ce sont 8 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute.

Les particuliers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique : produits toxiques, inflammables, polluants (batteries, piles, solvants), gravats, ferrailles mais aussi les déchets encombrants, les déchets verts, les textiles.
Ils peuvent aussi déposer des dons pour la Recyclerie du Vimeu.

En 2017, une signalétique a été créée pour fluidifier le trafic à l'intérieur de la déchèterie, remettre à jour les horaires et la liste des déchets autorisés.

Les déchets sont ensuite acheminés selon leur nature vers les filières de valorisation adaptées.

Chaque habitant de la C.C.V. peut accéder gratuitement à la déchèterie grâce à un badge personnalisé qui lui est remis sur présentation d'un justificatif de domicile dans la limite d'1m3/semaine soit 52m3 par an et par habitant.

Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est gratuit pour les cartons et payant pour les autres matériaux (grille tarifaire spécifique).

Contrôle d'accès et pont bascule pour chaque dépôt.

3. Les différentes collectes séparées proposées

L'ensemble des besoins en termes de collecte des déchets est couvert par la régie communautaire ou des entreprises privées selon le secteur du territoire et les besoins techniques.

✓ Les ordures ménagères résiduelles « OMr »

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte à raison d'une fois par semaine selon un calendrier annuel distribué en commune.

Il faut noter que suite à la fusion, la régie communautaire a repris la collecte des 11 communes du secteur Est sur 4 jours. En 2018, avec le retrait de la commune de St-Maxent, une réorganisation des collectes a été effectuée avec un passage 3 fois par semaine.

Cette reprise en régie a été possible en optimisant les moyens humains et matériels déjà présents.

✓ Le verre « V »

Secteur Est :

Le verre est collecté en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Il est stocké dans des containers de type Citybulle 4 m^3 gris vert avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.

La collecte s'effectue deux à trois fois par mois sur l'ensemble des douze points d'apports volontaires et des trois hors PAV (Boëncourt, Bouillancourt sous Miannay).

Secteur Ouest :

Le verre est collecté en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune.

✓ Les recyclables secs hors verre

Secteur Est :

Les corps creux (bouteilles plastiques, tétra briques, boîtes de conserve) et les corps plats (papiers, journaux, cartons, magazines) sont collectés en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Ils sont stockés dans des containers de type Citybulle 4 m^3 marron ou gris bleu avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.

Secteur Ouest :

Les recyclables sont collectés en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune.

✓ Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est

COMMUNE	LOCALISATION	Nombre de CC	Nombre de CP	Nombre de V	TOTAL
ACHEUX EN VIMEU	La Place à Frières	2	1	1	4
BEHEN	Rue du cimetière	2	2	1	5
	Place de Boëncourt			1	1
CAHON-GOUY	Rue de Saigneville	2	1	1	4
ERCOURT	Place du Château	1	1	1	3
GREBAULT-MESNIL	Rue de l'église	1	1	1	3
HUCHENNEVILLE	Rue Lucien Dufossé	3	1	2	5
	Limercourt			1	1
	Déchèterie	1	1	1	3
MIANNAY	Ruelle du cimetière	2	2	2	6
MOYENNEVILLE	Route de Miannay	2	1	2	5
	Bouillancourt s/M	1	1	1	3
QUESNOY LE MONTANT	Stade de foot	2	2	2	6
TOEUFLES	Place du Hamel	1	1	1	3
TOURS EN VIMEU	Rue des écoles	3	2	3	8
TOTAL	**15 lieux**	**23**	**17**	**21**	**61**

CP = Corps plats (papiers, cartons) / CC = Corps Creux (plastiques, aluminium, acier) / CV = Verre

Suite à des problèmes récurrents de recyclables mis en ordures ménagères, une colonne corps plats a été déposée chez AGROTEC et deux colonnes (Corps creux et Verre) chez JOCQUIN.

✓ Les déchets verts « D.V. »

Les déchets verts ne sont pas collectés par la C.C.V. La filière privilégiée étant le compostage individuel ou à défaut l'apport volontaire des déchets verts en déchèterie.

Cependant, 3 communes ont mis en place une prestation de collecte en porte à porte : Fressenneville, Friville-Escarbotin et Woincourt.
Ces communes utilisent le matériel (benne à ordures ménagères) mis à disposition par la CCV sous condition de la signature d'une convention annuelle.
Les déchets verts collectés en porte à porte par les agents communaux (sauf pour la commune de Woincourt) sont transportés chez la société Métostock Environnement pour un traitement sur l'aire de compostage de cette société.

Les déchets verts collectés en porte à porte sur la commune de Woincourt sont transportés sur la plateforme de compostage de l'ESAT-EA de Woincourt.

Les branchages collectés et détournés en provenance des communes, sont transportés et traités sur la plateforme de broyage de Bourseville. Le broyage est réalisé par l'entreprise AGB une fois par an.

Les mulchs produits dans cette unité sont traités et étalés sur la zone de plantation de Bourseville, sur les différents espaces verts gérés par la C.C.V ou donnés aux différents établissements scolaires pour leur compostage.

✓ La collecte des encombrants « Enc. »

Secteur Est :

Les encombrants sont collectés 1 fois par an en porte à porte à raison de 3 mercredis en octobre selon les 3 zones établies pour la collecte des ordures ménagères.

Secteur Ouest :

Les encombrants sont collectés 4 fois par an en porte à porte selon le planning définit dans le calendrier annuel.

✓ Les piles et les cartouches d'imprimante

Les piles et les cartouches sont collectées en apport volontaire dans les mairies et les écoles volontaires. Elles sont ensuite déposées sur les deux déchèteries (depuis 2018 pour la ZAVI) pour leur traitement.

CONIBI collecte les cartouches de bureau de la C.C.V.

En 2019, ce sont 0.046 tonnes qui ont été collectées.

✓ Les Textiles – Linges — Chaussures « T.L.C »

Depuis la signature d'une convention avec LE RELAIS 80 et ECOTLC, la collecte en apport volontaire des T.L.C. est formalisée sur le territoire.
L'association Le relais 80 assure la collecte des textiles usagés sur 17 points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble du territoire dont la déchèterie METOSTOCK à Feuquières-en-Vimeu et celle des Croisettes.

Localisation :

Communes	Adresse	Nombre de conteneurs
Acheux en Vimeu	Rue du haut – En face de l'église	1
Bourseville	Gaston Leroy	1
Béthencourt-sur-Mer	D19 Recyclerie	1 1
Feuquières-en-Vimeu	Déchèterie - Avenue du Vimeu Vert Carrefour - Rue Duschesne de la Motte	1 4
Fressenneville	Place du marché	1
Friville-Escarbotin	Aldi - rue Claude Debussy Leader Price - rue Henri Barbusse Netto - rue Frédéric Chopin Intermarché – ZA Le Parc	2 2 1 3
Moyenneville	Place de la mairie	1
Huchenneville	Déchèterie – Rue de Courthezon	1
Quesnoy le Montant	Rue de Campagne – Près du terrain de tennis	1
Toeufles	Place du Hamel – Point d'apport volontaire	1
Valines	D 365 – Face rue Pierre et Marie Curie	1
Woincourt	Mairie	1
	TOTAL	**24**

Ces textiles, linges, chaussures sont valorisés à 55% par réemploi (dont 49% à l'export et 6% pour les boutiques Ding Fring) et à 35% par recyclage (dont 10% pour la production de chiffons d'essuyage et 25% transformés en matières premières).

En 2019, ce sont 145 tonnes de TLC qui ont été collectées sur le territoire de la C.C.V. Pour rappel, en 2014 : 40 tonnes ; en 2015 : 108 tonnes, en 2016 : 129 tonnes, en 2017 : 118 tonnes, en 2018 : 115 tonnes

4. *Bilan des tonnages 2019*

✓ Pour l'ensemble des flux

FLUX (Population 22 464 hab.)	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclable sec hors Verre	Déchets de déchèterie ZAVI*	Déchets de déchèterie Croisettes*	Encombrants	Déchets verts	T.L.C.	Total
Type de collecte Secteur Est	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à porte	/	Apport volontaire	
Type de collecte Secteur Ouest	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à porte	Porte à porte	Apport volontaire	
Tonnage (t) 2019	**5 045**	**919**	**1 396**	**7 586**	**1 457**	**287**	**655**	**144**	**17 499**
Evolution 2019/2018 (%)	**-8.75%**	**-3%**	**-0.4%**	**-10%**	**+3%**	**-22%**	**-7%**	**+25%**	**-7%**
Ratios kg/hab. 2019	**224**	**41**	**62**	**428** Sectorisé	**293** Sectorisé	**13**	**29**	**6**	**779**

*gravats inclus – Les DV et les ENCOMBRANTS apportés par les collectivités sont comptabilisés hors déchèterie ainsi que les TLC.

Pour tous les calculs de ratios, la population de la C.C.V. retenue est celle de la population définie pour la matrice des coûts de l'ADEME soit **22 464 habitants**. La population départementale 2019 est de 569 662 habitants (INSEE 2019).

- Diminution des tonnages des différents flux collectés en porte à porte.

2 années consécutifs de baisse des ordures ménagères et des recyclables secs hors verres : -10% d'OMR et –1% des recyclables secs depuis 2018.

En 2019, diminution de 3% de la collecte des verres

- Les tonnages sur la déchèterie de la ZAVI connaissent une baisse significative (-10%) en 2019 alors que sur la déchèterie des Croisettes on note une augmentation de 3%. Ces évolutions ne sont pas en corrélation avec les évolutions de fréquentations des deux déchèteries :

- La ZAVI : augmentation de 5% du nombre de véhicules/diminution de 10% des tonnages

- Les croisettes : diminution de 5% du nombre de véhicules/augmentation de 3% des tonnages

De plus en plus de fréquentation sur la ZAVI avec des tonnages moindres.

- Les encombrants collectés en porte à porte diminuent de 22% après une forte hausse en 2018. Cela peut être dû à la réduction de fréquence de collecte mise en place en 2016 sur le secteur ouest.

✓ Evolution des tonnages de 2014 à 2019

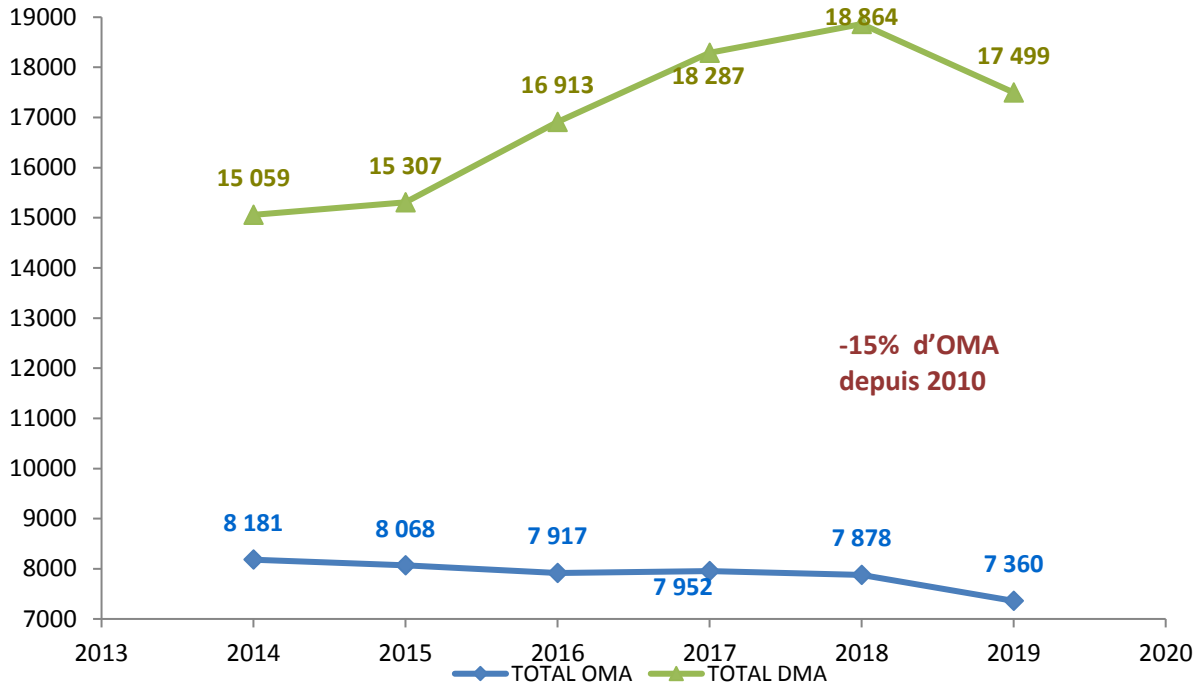

OMA = Ordures ménagères et assimilés / DMA = Déchets ménagers et assimilés (OMA + tous les autres déchets collectés)

Les ratios sont calculés avec la population C.C.V. utilisée dans la matrice = **22 464 habitants**

Ratios en kg/hab./an				
	CCV	CCV	CCVS	CABS
	2019	2018	2018	2017
OMA	**328**	350	339	386
DMA*	**779**	839	913	739

*en tenant compte des gravats

Le ratio de déchets ménagers et assimilés entre 2019 et 2018 a diminué dû à la diminution des tonnages collectés en déchèteries.

<table>
<tr><td colspan="5">Déchets Ménagers et Assimilés : DMA = 17 499 tonnes – 779 kg/hab/an</td></tr>
<tr><td colspan="4" rowspan="2">Déchets occasionnels
10 129 tonnes – 450 kg/hab/an</td><td colspan="3">Déchets de routine : OMA
7 360 tonnes - 328 kg/hab/an</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
5 045 tonnes - 225 kg/hab/an
Mode de traitement principal :
Enfouissement</td><td colspan="2">Déchets collectés sélectivement
2 315 tonnes - 103 kg/hab/an</td></tr>
<tr><td>Déchèteries
9 044 tonnes
402 kg/hab/an</td><td>CS Déchets verts et Biodéchets
655 tonnes
29kg/hab/an</td><td>CS Encombrants
287 tonnes
13 kg/hab/an</td><td>CS autres déchets (TLC)
144 tonnes
6 kg/hab/an</td><td>CS Recyclables secs
1 396 tonnes
62 kg/hab/an</td><td>CS Verre
919 tonnes
41 kg/hab/an</td></tr>
</table>

Pour rappel, l'objectif de la Loi Grenelle II **n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement**, fixe une baisse de – 7% des ordures ménagères et assimilés à l'issue des Programmes Locaux de Prévention Déchets.

A l'issue de cette année 2019, nous arrivons à – 15 % d'OMA depuis 2010

5. Zoom sur les déchets des déchèteries

✓ La fréquentation

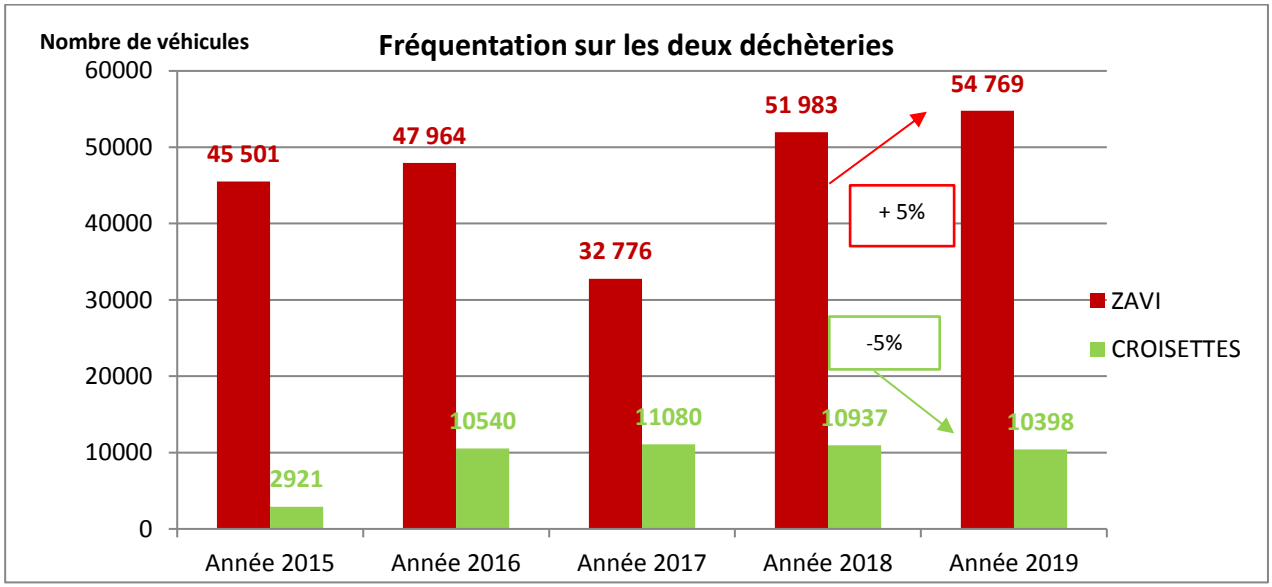

En 2017, sur la déchèterie de la ZAVI, le pont bascule a été en panne pendant trois mois. Les données 2017 sont donc faussées. Si nous prenons les données de 2016, sur les trois mois manquants, nous serions à 47 065 véhicules enregistrés.

La fréquentation de la déchèterie Metostock ne cesse de croître alors que les tonnages réceptionnés sont en diminution. Inversement pour la déchèterie des Croisettes : sa fréquentation diminue alors que les tonnages réceptionnés augmentent légèrement.

✓ Les tonnages par flux

FLUX DECHETS		Tonnes ZAVI	Tonnes Croisettes	FLUX DECHETS		Tonnes ZAVI	Tonnes Croisettes
HUILES ALIMENTAIRES			0,496	Déchets en bennes	ENCOMBRANTS	1 492,93	402,42
HUILES MOTEURS		5,98	3,32		DECHETS VERTS	2 635,30	519,8
Déchets Diffus spécifiques ECODDS	EVS				BOIS	533,72	81
	PATEUX		2,393		CARTONS	97,68	32,8
	AEROSOLS		0,013		FERRAILLE	108,92	40,86
	PHYTO		0		GRAVAT	2 385,72	265,76
	ACIDES				D.E.A.		54,04
	BASES			D.E.E.E.	GEMF	20,52	8,46
	COMBURANTS				GEHF	30,31	11,52
	AUTRES LIQUIDES		0,047		PAM	30,18	14,91
	Bidon de combustible		0,121		ECRANS	14,65	5,13
Déchets diffus spécifiques Hors ECODDS	EVS	13,48	1,823		REEMPLOI	0,00	0
	PATEUX	29,52	3,605		CAPSULES		0
	AEROSOLS	1,72	0,233		THUYAS		0
	PHYTO		0,063				
	SOLVANTS		0,312		BOUTEILLES DE GAZ		0,123
	BASES		0,033		VERRE	36,36	0
	MATERIAUX SOUILLES	0	0,157		AMIANTE	108,4	0
	AUTRES LIQUIDES	12,55	0,0292		PNEUS	21,96	1,488
	PRDT NON IDENTIFIE		1,303		PNEUS ALIPUR	2,6	4,8
	RADIO		0,03				
	BATTERIES	2,94			PILES	0,72	0
	LAMPES	0,3	0,09		CARTOUCHES		0
Année 2019						***Tonnes ZAVI***	***Tonnes Croisettes***
Total déchets de la déchèterie hors gravats						***5 201***	***1 191***
Total déchets de la déchèterie						***7 586***	***1 457***
						9 044	

✓ Les horaires d'ouverture au public

Déchèterie des Croisettes

Le haut de quai est géré en régie par la C.C.V. avec un gardien titulaire en poste et un agent remplaçant (mutualisation avec le service des Espaces Verts).

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 1 avril au 30 septembre		HORAIRES D'HIVER DU 1 octobre au 31 mars	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h15-12h00	FERME	8h15-12h00	FERME
Mercredi	9h15-12h30	13h30-18h30	FERME	13h45-17h30
Vendredi	FERME	13h45-18h30	FERME	14h15-18h00
Samedi	9h15-12h30	13h30-18h30	9h15-12h30	13h30-17h30

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Le bas de quai est confié à des prestataires privés sélectionnés suite à des marchés publics.

Déchèterie de la ZAVI

La C.C.V. a conclu un mode de prestation de service pour l'exploitation de la déchèterie avec l'entreprise METOSTOCK ENVIRONNEMENT.

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 15 avril au 31 octobre		HORAIRES D'HIVER DU 1 Novembre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mardi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Jeudi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h00	13h00-18h30	9h00-12h00	13h30-17h00
Samedi	9h00-18h30		9h00-17h00	

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

C. Prévention des déchets ménagers et assimilés

1. *Bilan des actions réalisées en 2019*

✓ Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers

La collectivité propose la vente de composteurs de 400L et 600L.
Etat initial : 493 foyers ont acheté un composteur entre décembre 2009 et mai 2012 (avant l'engagement dans le P.L.P.)
Vente de composteurs en 2019 : 25 composteurs de 400 L et 19 composteurs de 600 L (25 en 2018)
Bilan 31/12/2019 : entre 2009 et 2019, ce sont 951 composteurs qui ont été vendus.

✓ Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite

Le collège Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu :
Démarrage : septembre 2013
Matériel : 6 composteurs de 2000 L
Résultats : 10 tonnes de déchets compostés
Arrêt du compostage dans l'établissement en 2016 du au départ en retraite de l'agent technique et d'un changement de direction.

Malgré cet arrêt, chaque année (en janvier 2017 puis en septembre 2017) les 5 classes de 6ième sont sensibilisées au tri, au recyclage et au compostage.

Le collège La Rose des vents de Friville-Escarbotin :
Démarrage : mai 2014
Matériel : 6 composteurs de 2000 L
Résultats : 5 tonnes de déchets compostés

La restauration collective à Friville-Escarbotin :
Démarrage : Septembre 2015
Matériel : 4 composteurs de 900 L
Résultats : 2 tonnes de déchets compostés
Les + : adaptation au sein de la cuisine puisque les entrées sont désormais servies dans un plat commun et non plus à l'assiette.

Arrêt du compostage dans l'établissement en 2019 pour cause de déménagement du site

Les 4 écoles de Friville-Escarbotin :
L'école Primaire Marcel Pagnol, l'école maternelle Charles Perrault, l'école élémentaire Victorien Girot et l'école Guillaume Apollinaire de Friville-Escarbotin réalisent désormais le compostage.
Matériel : 1 ou 2 composteurs de 400 L afin de composter les restes des goûters des enfants.

En janvier 2017, les élèves de l'école Guillaume Apollinaire ont pu se familiariser au compostage grâce à une intervention sur 2 jours du CPIE.

Ecole de Chepy :
En novembre 2019 installation d'un composteur et initiation des enfants lors d'un midi. L'équipe pédagogique était très impliquée et les élèves intéressés.
On a été dans l'obligation de l'enlever quelques semaines plus tard pour cause de présence de rongeurs malgré la mise en place de grille en dessous du composteur.

La maison de retraite de Friville-Escarbotin :
Démarrage : Mai 2014
Matériel : 3 composteurs de 900 L
Résultats : en 2014 : 220kg/mois de déchets compostés
En 2015 : 140kg/mois de déchets compostés
Depuis 2016 : 168kg/mois de déchets compostés
Le compost obtenu est utilisé pour le potager entretenu par les résidents de la maison de retraite.

La maison pour tous / cantine scolaire de Fressenneville
Démarrage : Octobre 2019
Matériel : 1 composteur de 600 L et aménagement de la plateforme par la commune de Fressenneville
Une sensibilisation des élèves un midi en fin de restauration collective a été réalisée

- ✓ Sensibiliser aux enjeux environnementaux

Opération « Hauts de France Propre »

Hauts de France Propre est une opération de nettoyage de la nature conduite par la région et organisée par les fédérations de chasse.
Un rendez-vous dans la nature ou en ville, à la campagne ou en forêt, dans les champs ou au bord des rivières…partout en Hauts de France.
La collectivité est le relais entre la fédération régionale de chasse et les fédérations et associations de chasse du département. La collectivité distribue les gants, les baudriers et les sacs poubelles. Seuls les sacs poubelles sont à la charge de la collectivité.

La troisième édition s'est déroulée les 22, 23 et 24 mars 2019.

Quelques chiffres :

- 1 278 points de ramassage
- 55 personnes par point de ramassage
- 55 000 personnes mobilisées dont plus d'un quart d'écoliers
- 111 établissements scolaires
- 1 420 tonnes de déchets ramassés

La fête des fleurs à Fressenneville et à la Maison Familiale Rurale à Yzengremer

Lors de la fête des fleurs à Fressenneville le 8 mai 2019 sensibilisation à l'environnement et création d'éoliennes.
Lors de la fête des fleurs à la Maison Familiale Rurale, sensibilisation de la population au compostage via l'intervention du CPIE.

Les éco-gestes au « Centre Relais » de Friville-Escarbotin

Le Centre Relais est un centre de formation d'adultes. Il travaille à la fois sur des dispositifs qualifiant en commerce et aide à la personne et sur des dispositifs d'insertion professionnelle comme le Programme d'Action Locale.

Lors des parcours Programme d'Action Locale, plusieurs thématiques sont abordées dont l'éducation à la citoyenneté. Dans ce cadre, les animations éco-gestes ont leur justification.

Les groupes sont composés de 14 personnes adultes de toutes tranches d'âge.

Une journée d'animation (le 20 juin 2019) a été réalisée au sein de la collectivité.

Le Centre d'Animation Jeunesse

Le CAJ de la CCV aborde régulièrement dans ses activités la thématique développement durable, environnement.

Dans ce cadre, le 8 août 2019 les adolescents ont pu confronter leur connaissance via le jeu « stop déchet ».

Journée petite enfance : le rendez-vous des tout-petits et des futurs parents

Le service enfance de la CCV et la CAF ont organisé le samedi 7 septembre 2019, au gymnase de Friville-Escarbotin, une journée autour de la petite enfance à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants.

Les visiteurs ont pu découvrir les gestes de premiers secours, les gestes du quotidien avec un bébé, l'utilisation des couches lavables et la fabrication de produits ménagers

La fête de la science : « l'avenir tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre »

La fête de la science est une manifestation nationale unique en France, rassemblant un panel d'acteurs pleinement engagés pour l'environnement.

Elle s'est déroulée le 10 et 11 octobre 2019 à Friville-Escarbotin avec de nombreux ateliers dont l'atelier «mieux consommer » : découverte et réalisation des produits ménagers. Chaque élève repartait avec son échantillon du produit ménager réalisé sur place.

Sur cette journée, 850 collégiens ont été sensibilisés.

Les collégiens sensibilisés à l'environnement

En novembre 2019, animation pour 2 classes au collège de Friville-Escarbotin. Le tri, le recyclage ont été évoqués puis une sensibilisation à l'environnement et la création d'éolienne.

Le « mémo tri : un stop pub et le geste de tri »

En supplément des calendriers de collectes, un mémo tri a été distribué à chaque administré en fin d'année.
Ce mémo tri recto verso offrait un stop pub et rappelait les consignes de tri.

✓ Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne

Janvier 2015 : première collecte de la recyclerie du Vimeu.

Avril 2015 : mise en place du container de la recyclerie sur la déchèterie de la ZAVI et août 2015 pour la déchèterie des Croisettes.

En 2017, un avenant à la convention terminée le 31/12/2017 a été signé pour ne tenir compte que des tonnages et non plus du nombre d'enlèvement.

En 2018, la recyclerie s'est équipée d'un décapeur aérogommage et l'agencement du magasin a été revu pour une meilleur circulation et visibilité des objets.

En 2019, mise en place de l'atelier éco-mobilité avec réparation de vélos.

En tonnes	Apport sur site	Apport en déchèteries	Enlèvement à domicile
2015	23.440	3.640	26.006
2016	28.310	11.883	48.189
2017	30.162	8.364	40.207
2018	44.970	7.440	45.330
2019	43.500	8.600	62.000
Variation 2019/2018	-3.26%	+15.59%	+36.77%

En 2019, le chiffre d'affaire du magasin s'élève à 136 858.42€.

Les 3 principaux flux de vente sont les meubles puis les objets de décoration puis le textile. La tendance reste la même d'année en année.

✓ Actions d'exemplarité

La dématérialisation et la sensibilisation des agents :

Depuis octobre 2015, l'envoi de toutes les pièces transmises à la trésorerie se fait en dématérialisation : document comptable, document RH (fiche de paie).

Pour les marchés publics, les documents de consultations d'entreprises sont envoyés via la plateforme de dématérialisation MarchéPublic596280.
Depuis octobre 2018, les entreprises ont obligation de déposer leurs offres de plus de 25000€ sur la plateforme.

De plus, la signature électronique pour les élus a été mise en place.

L'éco pâturage :

La gestion des espaces verts du territoire est une préoccupation environnementale sans cesse marquée par des techniques toujours plus à la pointe de la technologie et qui tendent vers une gestion durable harmonisée. Ainsi la gestion différenciée, le plan zéro phytosanitaire sont des méthodes mises au service d'une gestion raisonnée et durable des espaces verts.

La gestion différenciée par la technique de l'éco-pâturage, permet d'entretenir de manière écologique les espaces verts, sans utiliser d'engins mécaniques.

Ainsi, le 27 janvier 2016 la convention entre l'éleveur et la CCV a été signée, suivi d'un avenant le 22 février 2018.

A ce jour, cents moutons sont présents sur plus de 64 000m2 de terrain. Principalement sur la zone industrielle de Feuquières-en-Vimeu mais aussi à Bourseville, sur le terrain de l'ancienne piscine de Friville-Escarbotin, à la MSP de Woincourt ou à Acheux-en-Vimeu.

Cette convention permet à l'éleveur de développer son activité et à la collectivité de faire des économies sur l'entretien de ces parcelles. Enfin, le pâturage à l'avantage de ne pas produire de déchets verts, ne fait pas de bruit, améliore le bilan carbone de la gestion des espaces verts et permet à la collectivité d'être exemplaire en termes de gestion des phytosanitaires.

2. Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés

Soient T_{2010} les tonnages de déchets ménagers et assimilés (hors déchets de déchèterie) en 2010 et T_{2019} les tonnages de l'année 2019.

L'indice des tonnages en 2019, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T2019}{T2010}$ x 100.

Date	2010	2019
Tonnage DMA hors déchèterie	12 758	8 446
Indice de réduction des DMA	100	**66**
Tonnage OMA	8 724	7 360
Indice de réduction des OMA	100	**84**

II. Les indicateurs techniques relatifs au traitement

A. Traitement des déchets ménagers et assimilés

1. Localisation et nature des traitements

Type de déchets hors déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Les Ordures ménagères résiduelles	Régie	Metostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les encombrants	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les Papiers, Journaux, Revues, Magazines	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	U.P.M. Papeterie de la Chapelle Darblay à Grand Couronne (76530) / Véolia	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE ECOFOLIO
Les emballages cartons	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	OTOR PICARDIE cartonnerie de Contoire-Hamel (80500)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages alimentaires	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	REVIPAC Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages plastiques	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	Véolia Amiens	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages aluminium	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	Véolia Amiens	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages en acier	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	ARCELOR MITTAL à La Plaine St Denis (93212)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les emballages en verre	VEOLIA PROPRETE / Régie	Transfert au centre de Arry / Métostock	O.I. Manufacturing à Villeurbanne (69611)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème F
Les Textiles Linges Chaussures	LE RELAIS 80	LE RELAIS 80 à L'Etoile (80830)	Les boutiques DING FRING La filière de matériaux d'isolation METISSE	Valorisation matière	ECO TLC
Type de déchets en déchèterie	**Collecteur**	**Centre de tri ou regroupement**	**Localisation des unités de traitement**	**Nature du traitement**	**Eco-Organisme**
Encombrants	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		IKOS ENVIRONNEMENT (76)	Stockage	
Déchets verts	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		METOSTOCK ENVIRONNEMENT (80)	Valorisation matières Compostage	
Bois	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		UPM Grand Couronne (76)	Valorisation matière	
Métaux	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CFF Pont Rémy (80)	Valorisation matière	
Cartons	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CDIF Pierrefitte (93)	Valorisation matière	
Gravats	VEOLIA PROPRETE		IKOS ENVIRONNEMENT (76)	Valorisation remblais routier	
Comburant	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Acide/base/ solvant	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Aérosols	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	ECO DDS
Phytosanitaire	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Pâteux	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Emballage vide souillé	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Produit non identifié	TRIADIS		Rouen (76)	Regroupement	

Radiographie	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	
Type de déchets en déchèterie	**Collecteur**	**Centre de tri ou regroupement**	**Localisation des unités de traitement**	**Nature du traitement**	**Eco-Organisme**
Matériaux souillés	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Batterie	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation matière	
Autre DDS liquide	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Incinération	
Huiles alimentaire usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Huiles moteur usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Lampes / ampoules	RECYLUM		PRESTATAIRES RECYLUM	Valorisation matières, ou énergétique ou stockage	RECYLUM OCA3DE
Cartouches	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Réemploi en cartouches	
Capsules Nespresso	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Valorisation matière	
Piles	COREPILE		PRESTATAIRES COREPILE	Valorisation matière	COREPILE
Pneus	GOMMAGE		RAMERY ENVIRONNEMENT (62) HENRY RECYCLAGE (76)	Valorisation matière	ALIAPUR
Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	VEOLIA PROPRETE	VEOLIA à Amiens (80136)	Gros Electroménagers Froids Envie 2E NORD COOLREC-LESQUIN (59) Gros Electroménagers Hors Froid : BAUDELET BLARINGHEIM (59) Ecrans : ENVIE 2E NORD - COOLREC - LESQUIN (59) Petits appareils en mélange : VEOLIA – TRIADE - GONNESSE (95)	Valorisation matière	ECO SYSTEME OCAD3E
Bouteilles de gaz	TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ		TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ	Réemploi des bouteilles de gaz et valorisation matière	
Déchets d'équipements d'Ameublement	VEOLIA PROPRETE	VEOLIA à Amiens (80136)	EGGER Panneaux & décors à Rambervillers (88) Recyp matalas Europe à Mortagne sur sèvre (85)	Valorisation matière	ECOMOBILIER

2. *Taux de valorisation matière des recyclables secs*

✓ Bilan 2019 des recyclables secs triés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2019
Tonnes entrées	332.44	356.84	327.82	353.10	1 370.20
Tonnes triées	**332.44**	**356.84**	**327.82**	**353.10**	**1 370.20**
JMR (1.11)	138.40	141.09	117.92	122.31	519.72
EMR (5.02)	58.70	67.99	63.02	60.26	249.97
PET Clair	17.71	21.13	23.50	18.08	80.42
PET Foncé	3.90	4.06	3.43	2.66	14.05
PEHD	5.97	6.87	6.02	7.32	26.18
ELA (5.03)	2.82	1.39	3.30	1.39	8.90
FER	16.04	13.46	12.14	17.67	59.31
ALU	1.10	1.33	0.02	2.22	4.68
GM (1.02)	9.72	30.52	33.53	44.66	118.43
Pots et Barquettes (PP)	2.95	4.11	4.74	1.00	12.80
Plastiques souples (PS)	0.02	0.09	0.20	0.17	0.48
Films plastiques	2.73	2.61	3.04	5.01	13.39
Refus de tri	60.37	67.19	57.96	70.35	276.20
Sous total RS	**320.43**	**361.84**	**328.82**	**353.10**	**1364.20**
Verre	207.18	247.18	235.68	221.26	911.30
TOTAL	**527.61**	**609.02**	**564.50**	**574.36**	**2275.50**

✓ Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre)

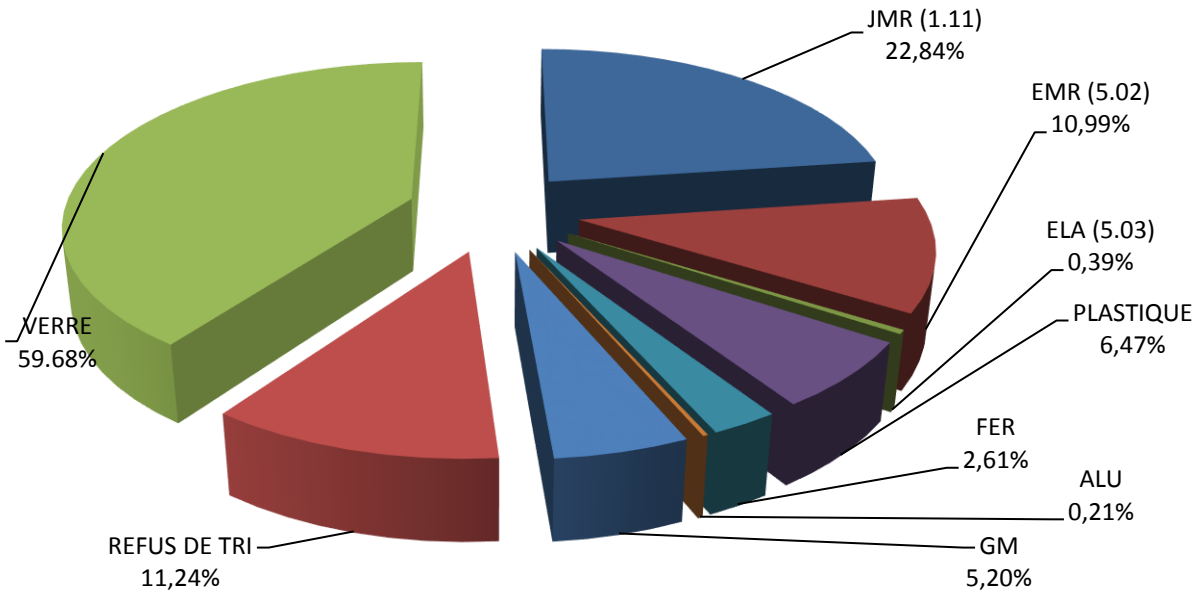

Si on ne prend pas dans le tonnage total, le poids du verre, nous atteignons un taux de refus de tri de 18% (17% en 2018).

✓ Bilan 2019 des recyclables secs valorisés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2019
Tonnes triées	332.44	356.84	327.82	353.10	1370.20
Tonnes livrées	**265.65**	**361.46**	**192.55**	**151.96**	**1 108.09**
JMR (1.11)	127.84	126.78	100.08	96.96	451.66
EMR (5.02)	81.84	108.68	0.00	0.00	190.52
PET Foncé	8.97	2.00	0.00	4.00	14.97
PET Clair	10.00	27.00	21.00	15.00	73.00
PEHD	4.00	12.00	7.50	3.00	26.50
Pots et Barquettes (PP)	2.00	0.00	3.00	5.00	10.00
Plastiques Souples (PS)	3.00	0.00	0.00	0.00	3.00
Films Plastiques	2.00	2.00	4.00	1.00	9.00
ELA (5.03)	5.00	0.00	0.00	0.00	5.00
FER	0.00	80.00	28.00	5.00	113.00
ALU	3.00	0.00	0.00	7.00	3.00
GM (1.02)	18.00	3.00	28.97	22.00	71.97
Sous total RS	**265.65**	**361.46**	**192.55**	**151.96**	**1 108.09**
Verre	**271.80**	**221.26**	**235.26**	**222.26**	**950.58**
TOTAL	**537.45**	**582.72**	**427.81**	**374.22**	**2 058.67**

Le taux de valorisation matière des recyclables secs en 2019 est de $\frac{2058}{17435} x100 = 11\ \%$ (11% en 2018).

Malgré une diminution des tonnages des déchets de déchèterie, le taux de valorisation est stable

Si on ne considère que les DMA hors déchèterie, nous obtenons un taux de recyclables secs de $\frac{2058}{8446} x100 = 24\ \%$ (contre 23 % en 2018).

Notre taux de refus de tri sur les emballages ménagers est de **18 %** (17% en 2018).

3. Taux global de valorisation matière des déchets ménagers et organiques

Les tonnages pris en compte pour calculer le taux de valorisation matière sont :

- ✓ Les recyclables secs (hors refus de tri)
- ✓ Le verre
- ✓ Les TLC
- ✓ Les déchets valorisables de la déchèterie (DEEE, DEA,Huiles, piles, cartouches, bois non traité, ferraille, cartons, batteries, radiographies, pneus, gravats, bouteilles de gaz, lampes, capsules Nespresso)
- ✓ Les déchets verts
- ✓ Les déchets ménagers spécifiques

	Total déchets	Déchets valorisables en tonne	Taux global valorisation matière en %
2016	16 913	5 144	30.41
2017	18 287	10 376	56.73
2018	18864	10 608	56.23
2019	17 499	9 385	53.63

4. *Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage*

Sont concernés :

- ✓ Les ordures ménagères résiduelles
- ✓ Les encombrants en porte à porte
- ✓ Les encombrants des déchèteries

Soient T_{2010} les tonnages de déchets non dangereux non inertes en 2010 et T_{2019} les tonnages de l'année 2019.

L'indice des tonnages en 2019, basse 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T2019}{T2010}$ x 100

Date	**2010**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Tonnage	8 044	8 856	7 704	7 821	7 227
Indice de réduction de déchets non dangereux admis en stockage	100	106	96	97	89

Pour rappel, l'année de référence du PLP est 2010. Par conséquent l'indice de réduction depuis 2010 est égal à **89 soit une baisse de 11 % des déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage.**

B. Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets

La C.C.V dispose de deux déchèteries :

- La déchèterie Métostock à Feuquières-en-Vimeu gérée et exploitée par une société privée
- La déchèterie Les Croisettes gérée et exploitée en régie. Ouverture en juillet 2015 avec la volonté d'accueillir un maximum de flux de déchets issus des ménages mais aussi ceux des professionnels.

Des partenariats ont été engagés avec tous les éco-organismes correspondant aux flux acceptés afin de privilégier leur valorisation ou leur élimination dans le respect du Code de l'environnement.

III.Les indicateurs financiers

A. Modalités d'exploitation

L'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets est réalisée

- Pour le secteur Est de la collectivité :

- En régie pour la collecte des ordures ménagères et encombrants
- Par des prestataires privés pour les collectes des recyclables, du verre et le traitement
- En régie pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

- Pour le secteur Ouest de la collectivité :

- En régie pour la collecte de l'ensemble des flux
- Par des prestataires pour le traitement
- Par un prestataire pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

B. Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement

Selon le compte administratif 2019.

Dépenses	Montant €HT	Recettes	Montant €HT
Investissement	25 173.96	Investissement	0
Fonctionnement	2 651 889.13	Fonctionnement	1 699 655.79

Le financement du service se fait à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le budget général.

Cependant, les apports sur la déchèterie des Croisettes sont facturés aux professionnels pour un montant en 2019 de 1 851.60 €.

Les professionnels sous convention contribuent en payant proportionnellement à leurs apports selon une grille tarifaire.

Le taux de TEOM zone secteur Ouest est de 9.06% = 932 764.94 €

Le taux de TEOM zone secteur Est est de 6.96% = 191 407.38€

C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Prestation	Prestataire	Montant € HT 2019	Montant € HT 2018
Transfert et Transport des Omr et Encombrants	METOSTOCK	213 253 €	229 458 €
Traitement des Omr et des Encombrants	IKOS	271 413 €	292 033 €
Quai de transfert des recyclables	METOSTOCK	62 125 €	56 446 €
Collecte du verre	VEOLIA PROPRETE	35 491 €	34 775 €
Collecte et tri des RSHV	VEOLIA PROPRETE	217 599 €	225 312 €
Déchèterie de la ZAVI	METOSTOCK	496 639 €	460 381 €
Déchèterie Les Croisettes	VEOLIA PROPRETE	-	2 707 €
	ORTEC ENVIRONNEMENT	12 839 €	8 141 €
	METOSTOCK	98 951 €	58 835 €
	TOTAL	**1 408 310 €**	**1 368 088 €**

D. Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets

Action	Prestataire	Montant € 2019
Animation compostage	CPIE/Interne	1 536
Amortissement composteur	Interne	4 898
Animation fête des fleurs (éolienne)	Interne	67
Recyclerie	Interne	46 109
	TOTAL	**52 610 €**

E. Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises

Au 31 décembre 2019, dix professionnels sont signataires de la convention pour l'apport des déchets professionnels sur la déchèterie les Croisettes pour un produit total de **1 851€** en 2019.

F. Montant global et détaillé des différentes soutiens des organismes agréés

Type d'aide	Financeurs	Montant de l'aide en € 2019	Montant de l'aide en € 2018
Soutien à la tonne triée	ADELPHE	283 759.52€	186 243.91€
Soutien au recyclage	CITEO PAPIER	30 611.04€	30 611.04€
Soutien à l'élimination			
Soutien à la tonne triée	ECOSYSTEMES	10 850.11 €	8 896.50€
Soutien à l'investissement			
Soutien à la communication			
Soutien forfaitaire déchèterie	ECODDS	1 200 €	1 429.37 €
Soutien à la communication			
Soutien à la communication	ECOTLC	2 317.80 €	2 317.80€
Soutien forfaitaire déchèterie	ECOMOBILIER	11 868.68€	12 433.70€
Soutien à la communication			
	TOTAL	**339 588.58 €**	**241 932.32€**

89 000 € de soutiens ADELPHE 2018 ont été versés en octobre 2019, ce qui explique l'écart de ce soutien.

ECODDS versera les soutiens 2019 en 2020.

G. Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux

Type de recette	Repreneurs	*Montant de la recette en € 2019*	Tonnages 2019	Tonnages 2018	Montant de la recette en € 2018
Vente des Journaux Revus Magasines	UPM	56 166 €	451	480	59 890 €
Vente des emballages en carton	DS SMITH PACKAGING	11 268 €	190	333	18 872 €
Vente des gros de magasin	VEOLIA PROPRETE	0€	71	73	144 €
Vente des emballages alimentaires	REVIPAC	100€	5	24	244 €
Vente des emballages en plastique extension	VALORPLAST	31 062 €	136	149	32 531 €
Vente des emballages en acier	ARCELOR MITTAL	15 064 €	113	15	2 493 €
Vente des emballages en alu	AFFIMET	1 200 €	3	7	3 993 €
Vente du verre	OI MANUFACTURING	35 437 €	950	998	37 926 €
Vente des Cartons, Batterie, Ferraille (Déchèterie Métostock)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	13 995 €	250	253	5 427 €
Vente des Cartons, Batteries, Ferraille, (Déchèterie Les Croisettes)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	4 579 €	69	76	4 073 €
	TOTAL	**168 875 €**	**2 238 T**	**2 108T**	**165 591 €**

Malgré une diminution des tonnages on observe une stabilité des recettes.

On note, une augmentation des ventes de cartons, ferraille et batterie pour la déchèterie de la ZAVI car les prix de reprise en 2019 sont plus favorables que ceux de 2018.

H. Autres recettes

La vente des kits de compostage pour l'année 2019 a rapporté 1 070 € pour la régie (en 2018, 540€).

La vente des sacs déchets verts pour l'année 2019 a rapporté 1 980€ pour la régie (en 2018, 1 940€).

I. Coûts aidés et analyse 2019

Depuis l'engagement de la C.C.V dans un Programme Local de Prévention des Déchets (P.L.P.), le service de gestion des déchets complète la matrice des coûts de l'ADEME. Cette matrice tient compte de toutes les dépenses et les recettes liées au service.

1. *Le coût aidé tous flux confondus et par flux*

Année 2019 Ct Euros HT	Flux de déchets								Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries ZAVI	Déchets des déchèteries CROISETTES	Déchets verts	Encombrants	Textile	
Coût complet	992 350 €	278 466 €	546 769 €	532 912 €	248 365 €	91 140 €	64 489 €	- €	2 754 491 €
Coût technique	992 029 €	243 028 €	431 907 €	518 489 €	243 786 €	88 839 €	64 489 €	- €	2 582 567 €
Coût partagé	991 762 €	228 085 €	193 717 €	503 740 €	235 048 €	88 839 €	64 489 €	- 2 318 €	2 303 361 €
Coût aidé HT	991 437 €	228 085 €	193 717 €	503 740 €	216 714 €	87 686 €	64 489 €	- 2 318 €	2 283 551 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	62 670 €	9 468 €	35 246 €	50 817 €	9 748 €	6 301 €	3 440 €	- €	177 691 €
Coût aidé TTC	1 054 107 €	237 553 €	228 963 €	554 557 €	226 463 €	93 987 €	67 929 €	- 2 318 €	2 461 242 €
Montant des contributions	481 010 €	108 400 €	104 481 €	253 056 €	105 191 €	42 888 €	30 998 €	- €	1 126 024 €
Coût complet €HT/t	197 €	303 €	392 €	86 €		144 €	206 €		157 €
Coût aidé €HT/t	197 €	248 €	139 €	66 €	149 €	134 €	224 €	-	131 €
Coût aidé €HT/hab	43 €	10 €	8 €	22 €	9 €	4 €	3 €	-	99 €
Coût aidé national €HT/hab	53	1,8 €	9,8	20,7					93
Coût aidé €HT/hab milieu mixte rurale	31 -67	0,3 - 2,4	0,2 - 18	15 - 20					68 - 113

Coût complet : Total des charges (charges techniques + charge de communication + charge de structure)
Coût technique : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, …) moins les produits industriels (ventes de matériaux, …).
Coût aidé = Coût résiduel : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, …) moins les produits industriels (ventes de matériaux, …) et les soutiens des sociétés agrées et les aides.

2. *Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab*

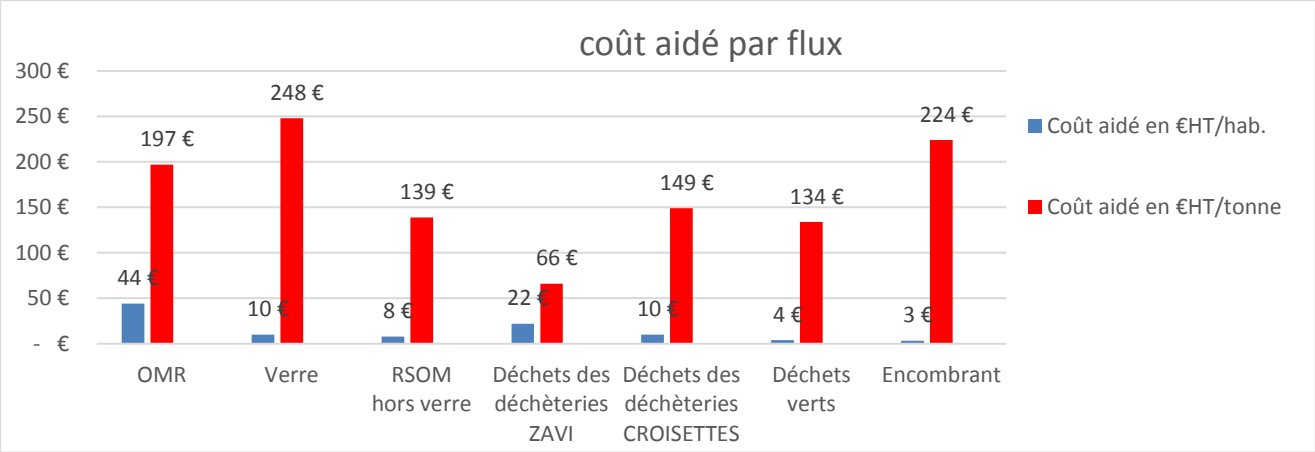

- Un coût des OMR qui se situent dans la fourchette du référentiel pour notre milieu mixte à dominante rurale : des charges de collecte optimisées avec la fusion explique ce coût.
- Les coûts du verre sont plus élevés que la moyenne. Cela s'explique par une collecte du verre en porte à porte sur le secteur ouest qui entraine des charges élevées de collecte.

3. *Comparatif des coûts 2017 et analyse des coûts 2019*

	Matrice 2017 CCV	Matrice 2018 CCV	Matrice 2019 CCV
Tonnes collectées (hors gravats)	15 626	16 539	14 838
Population desservie SINOE	23 345	22 469	22 464
Ratio en kg collectés/hab.	660	730	660
Coût complet par tonne	160	177	186
Coût technique par tonne	150	167	174
Coût technique par habitant	104	123	115
Coût technique total en € HT	2 423 975	2 756 686	2 582 567
Coût aidé HT par tonne	127	147	154
Coût aidé HT par habitant	88	108	102
Coût aidé total en € HT	2 049 506	2 423 635	2 283 551

Coût complet : Total des charges (charges techniques + charge de communication + charge de structure)
Coût technique : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, …) moins les produits industriels (ventes de matériaux, …).
Coût aidé : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, …) moins les produits industriels (ventes de matériaux, …) et les soutiens des sociétés agrées et les aides.

- Le coût moyen aidé en € HT/habitant pour les collectivités de typologie mixte à dominante rurale est de 86€/hab tous flux confondus, **le coût aidé pour la C.C.V est supérieur (102 €/hab.).**
  Le coût aidé national moyen est de 93 € HT/habitant *(Cf. synthèse du référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets – ADEME Edition 2017)*

  Plusieurs facteurs permettent d'expliquer notre coût aidé :
  1) Le mode de collecte en porte à porte des recyclables secs et du verre est plus coûteux qu'une collecte en apport volontaire.
  2) Le schéma de collecte en multi matériaux est plus onéreux qu'une collecte séparée des emballages.
  3) Des quantités encore élevés en déchèterie malgré l'existence de collectes spécifiques d'encombrants et de végétaux
  4) La diminution des emballages ménagers n'a pas permis des recettes supplémentaires.

  A contrario, certaines caractéristiques de notre service ont un impact positif sur notre coût aidé :
  1) La collecte hebdomadaire des OMR est moins coûteuse.
  2) Un coût de traitement des OMR relativement faible
  3) Le nombre de déchèteries (2 déchèteries) est adapté pour nos 22 464 habitants.
  4) Le taux de refus de tri de 18% est certes assez élevé mais néanmoins inférieur à la moyenne départementale.
  5) La hausse des soutiens

- Le coût complet moyen en HT/tonne pour les collectivités de typologie mixte à dominante rurale est de **206 €** tous flux confondus, **le coût complet pour la C.C.V. reste inférieur (186 €/tonne.)**.
  La collectivité a su maîtriser une partie des charges de structure en optimisant la collecte des OMR sur le secteur Est suite au départ de la commune de St-Maxent.

4. Coût complet par étapes techniques

Charges 2019	€ arrondis	€/habitant	Pour rappel €/habitant 2018
Charges fonctionnelles	**189 377**	**8**	
Charges de structure	184 148	**8**	
Charges de communication	5 229	**0**	
Charges techniques	**2 565 115**	**110**	
Prévention	56 133	2	
Pré-collecte et collecte	1 216 390	52	
Transport	411 524	18	
Traitement	878 458	38	
Autre charges	**2 611**	**0**	
Total charges HT	**2 754 491**	**118**	**125 €**

TVA acquittée	**177 691**	**8 €**	**8 €**

Produits 2019	€ arrondis	€/habitant	
Recettes industrielles	171 925	7	
Soutiens	339 588	12	
Aides	19 810	1	
Total produits	**531 323**	**23**	**21 €**

Coût du service public 2019	**2 400 859**	103	112 €

TEOM	**1 124 172**	**48**	**47 €**
Redevance spéciale & facturations usagers	**1 852**	**0**	
Total Financement	**1 126 024**	**48**	**47 €**

Ecart coût et financement	**1 274 836**	**57**	**65 €**
Taux de couverture	47%		**42%**

Un coût de gestion des DMA de 2 461 k€ TTC ou de 105 € TTC/hab.

Un taux de couverture de la TEOM de 47 % soit 49€/hab. Le budget général finance 53% du coût de gestion.

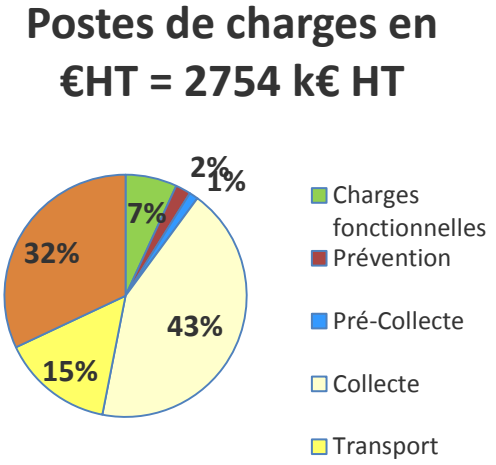

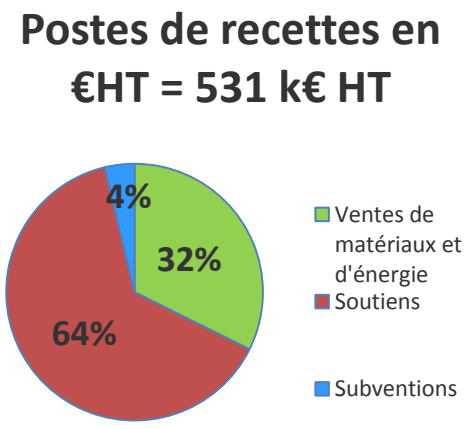

Un taux de couverture des charges par les produits : 19 %